

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 Juin 2017

Le huit juin deux mil dix-sept à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Marne légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BRUNETEAU, 1er adjoint, suppléant du Maire empêché.

**Etaient présents** : M. Jean-Marie BRUNETEAU, Mme Catherine PROU, MM. Jean-Marc PATRON, Bernard CORMERAIS, René HERVOUET, Claude FIGUREAU, Clément MICHAUD, Mme Géraldine CLAVIER, Sonia DUFIEF.

**Etaient excusés** : M. Charles JEANNEAU donne pouvoir à M. Jean-Marc PATRON, Mme Julie BAZUREAU donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU.

**Etait empêché** : M. Christophe CHAULOUX

**Etaient absentes** : Mme Aurélie LÉZIN et Mme Sandrine HUGOT.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> Juin 2017  
Nombre de conseillers en exercice : 14  
Nombre de présents : 9  
Nombre de votants : 11

Mme Catherine PROU est nommée secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du 6 Avril 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.*

*Arrivée de Mme Sandrine HUGOT*

### **1) Présentation de la Fête du Grand Moulin par M.Cyrille BRUNETEAU, Président du Comité des Fêtes**

M. Cyrille BRUNETEAU, président du Comité des Fêtes, accompagné de M. Guillaume CHANSON et M. Christophe BRUNETEAU présentent le programme de la Fête du Grand Moulin qui aura lieu le 8 Juillet prochain sur le site du Grand Moulin.

### **2) Proposition de classement au titre des monuments historiques de la Cloche de 1486 présente dans l'Eglise : (D2017-06-08-01)**

M. BRUNETEAU Jean-Marie, suppléant du Maire empêché, informe l'assemblée que par courrier en date du 18 avril 2017, le Conservateur Départemental des Antiquités et Objets d'Art de Loire Atlantique propose de protéger la cloche datant du XV<sup>ème</sup> siècle, présente dans l'Eglise de La Marne, en la classant au titre des monuments historiques.

En effet, après recherche, il s'avère que cette cloche daterait de 1486, ce qui en ferait l'une des plus anciennes conservées dans le département.

Compte tenu de l'ancienneté et de la rareté de cette cloche du XV<sup>e</sup> siècle, la protection au titre des monuments historiques pourrait être soumise à une prochaine commission régionale de l'architecture et du patrimoine qui se prononcera sur le degré de protection (inscription ou classement). Seul le classement nécessite l'autorisation du propriétaire.

Après avoir entendu l'exposé de M. BRUNETEAU,

Vu l'article L.622-3 du Code du patrimoine,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la demande de classement de la cloche de 1486, sise en l'Eglise de La Marne, au titre des monuments historiques

**CONFIE** le dossier de classement au Conservateur départemental des Antiquités et Objets d'Art - 21 Haute grande rue 44490 Le Croisic.

**AUTORISE** M. le Maire ou en cas d'empêchement de celui-ci, son suppléant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **3) Aménagement liaison cyclable : acquisition de terrains : (D2017-06-08-02)**

M. BRUNETEAU Jean-Marie, suppléant du Maire empêché, informe l'assemblée que dans le cadre des travaux d'aménagement du cheminement doux, il est nécessaire d'acquérir une bande de terrain le long de la route départementale 87, entre les villages de la Rivière et du Pont.

Les propriétaires des parcelles concernées et cadastrées section ZA 118 – 123 et 119 ont été contactés et ont donné leur accord sur une proposition d'achat à 0,20 € le m<sup>2</sup> HT.

Après avoir entendu l'exposé de M. BRUNETEAU,

Vu l'avis de France Domaine en date du 19 avril 2016 estimant le m<sup>2</sup> à 0,18 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'acquérir les parcelles suivantes :

<b>N° parcelle</b>	<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Prix d'achat HT (0,20 €/m<sup>2</sup>)</b>
ZB 108	589	M. RENAUD Maurice 30 la Rivière 44270 LA MARNE	117,80 €
ZB 123	1006	M. Jean RONCIN représenté par Mme Haude BENETEAU – ATLANTIQUE TUTELLE – BP 12113 44121 VERTOOU cedex	201.20 €
ZB 119	441	M. Jean-RONCIN représenté par Mme Haude BENETEAU – ATLANTIQUE TUTELLE – BP 12113 44121 VERTOOU cedex	88.20 €

**DIT** que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur

**AUTORISE** M. le Maire ou en cas d'empêchement de celui-ci, son suppléant à signer les pièces nécessaires à cette transaction auprès de Maître VEYRAC, Notaire à ST PHILBERT DE GD LIEU

### **4) Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal**

M. BRUNETEAU informe l'assemblée des décisions qui ont été prises dans les domaines délégués :

- **Exercice du Droit de Préemption Urbain** :  
Néant
- **Concessions cimetières**
  - Achat concession cimetière n° 284 le 10 Avril 2017 par Mme TEMPLIER Marie-Thérèse
  - Achat concession cimetière n° 285 le 10 Avril 2017 par Mme PLASSAIS Odette
  - Achat concession cimetière n° 286 le 20 Avril 2017 par Mme ROUSSEAU Thérèse
- **Marchés inférieurs à 10 000 €**
  - Achat 3 extincteurs suite à révision décennale auprès de la SAS EXTINGUEURS NANTAIS – 34 rue de la Vertonne à VERTOOU pour un montant de 218.10 € HT
  - Achat double écran pour accueil Mairie auprès de ACCUEIL.FR EURL – 6 ter route du Pont Béranger à ST HILAIRE DE CHALEONS pour un montant de 432,00 HT
  - Achat bras pour double écran accueil Mairie auprès de BUROMAT – PA des Côteaux de Grandlieu – 1 rue Jarlot à BOUAYE pour un montant de 385,80 € HT
  - Achat verres à pied pour salle de l'Ormeau auprès de la SA BOVIDA – rue du Bois des Chagnières à LE SUBDRAY pour un montant de 157,51 € HT

- Fournitures caveaux (2 x 2 places, 1 x 3 places et 1 ossuaire) auprès de la SARL GUITTENY – 6 impasse du Tonnelier à ST JEAN DE BOISEAU pour un montant de 3 333,33 € HT
- Aligement et modification parcellaire cadastral parcelles ZA 108, 119 et 123 dossier liaison cyclable auprès de CDC CONSEILS – Rue Clément Ader – ZI de la Seiglerie II à MACHECOUL pour un montant de 910,00 € HT.
- Mission repérage amiante avant démolition maison 1 rue de la Mairie auprès de la SA SOCOTEC – 18 rue du Coutelier à ST HERBLAIN pour un montant de 350,00 € HT
- Fourniture et pose résine giratoire franchissable rue du Tenu auprès de la SARL SIGNAPOSE – ZAC de la Hurline à ST PERE EN RETZ pour un montant de 1 600,00 € HT
- Fourniture spectacle pyrotechnique Fête du Grand Moulin auprès de la SAS GROUPE FMA – 18 rue de la Pommeraie à VERT EN DROUAIS pour un montant de 1 583,33 € HT.
- Ensemble signalétique devant cimetière auprès de la SARL ACCES ATLANTIQUE – ZA de la Hurline à ST PERE EN RETZ pour un montant de 2 670,00 € HT
- Balisage circuit les plans d'eau auprès du Chantier d'insertion RETZ AGIR – La Cour du bois à MACHECOUL pour un montant de 6 864,59 € TTC
- Signalétique de randonnée circuit des plans d'eau auprès de la SARL PIC BOIS – ZA du Pré Naval – Glénac à LA GACILLY pour un montant de 1 412,73 € HT
- Achat étagère murale barreaudée pour cuisine salle de l'Ormeau auprès d'EQUIP SERVICE – 16 avenue Lavoisier à TREILLIERES pour un montant de 399 € HT.

➤ **Louage de choses**

Convention d'occupation signée le 3 Juin 2017 entre l'Association Diocésaine de Nantes et la Commune de LA MARNE avec l'accord de la Paroisse STE CROIX EN RETZ pour une partie de la maison située 12 rue de la Mairie pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 moyennant un loyer mensuel de 260 € + une provision pour charges (eau et électricité) de 40 € par mois.

## **5) Questions diverses**

### Elections législatives

Elles auront lieu les 11 et 18 Juin 2017 de 8 h à 18 H.

Un planning des permanences a été transmis aux membres du Conseil Municipal.

### Photocopieur

Le contrat de location arrivant à échéance au 30 Juin 2017, une consultation a été faite auprès de divers prestataires. Après analyse des offres, le contrat sera reconduit avec KONICA MINOLTA d'ORVAULT (prestataire actuel) pour la location d'un photocopieur Business Hub C258.

### Programme Voisins Vigilants

Une date sera proposée à partir de septembre afin de permettre à cette association de venir présenter ce programme.

### Elections sénatoriales

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017. Les conseils municipaux seront convoqués à cet effet le vendredi 30 Juin afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants.

### Prochaines réunions

Conseil Municipal :

- 22 Juin 2017
- 30 Juin 2017

Réunion de travail :

- 11 Juillet 2017

### Lotissement la Coulée Verte II

La commercialisation de la première tranche étant bien avancée, la 2<sup>ème</sup> tranche va être prochainement lancée.

### Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Un point est fait sur les réunions des différentes commissions.